



AVIS PUBLIC

BUDGET POUR L'ANNÉE 2021

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée greffière et directrice générale adjointe que :

Le budget de la Ville de Rivière-Rouge pour l'exercice financier commençant le 1^{er} janvier 2021 et se terminant le 31 décembre 2021, sera adopté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu, **le mardi 8 décembre 2020 immédiatement après la fin de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Rivière-Rouge tenue à 17 h**, au lieu ordinaire de la tenue des séances du conseil (25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge).

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2021.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 27^e JOUR DE NOVEMBRE 2020

**Lucie Bourque
Greffière et directrice générale adjointe**